

TULLE mag

#127

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 127 · OCTOBRE-NOVEMBRE 2017 · WWW.VILLE-TULLE.FR

STATIONNEMENT 2018 : MODE D'EMPLOI

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

DU 28 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE
TULLE 2017



ASPTT TULLE
PHOTO CLUB
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

Invité d'honneur :
Pierre SOULIER

SALLE DES FÊTES IMPASSE LATREILLE : 13H - 19H DU LUNDI AU VENDREDI / 10H - 19H SAMEDI ET DIMANCHE

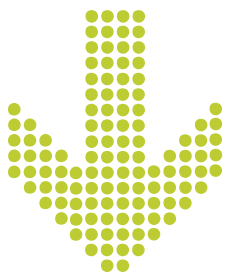
www.photoclubasptttulle.com



Groupama
d'oc



Photographie Pierre SOULIER - Inauguration le 28 OCTOBRE 2017



éditorial



Les associations qui animent la ville seront touchées par les annonces de suppression d'emplois aidés.

Comment on détruit des emplois utiles

Le gouvernement a décidé de supprimer 120.000 emplois ! On n'avait pas vu ça dans notre pays depuis très longtemps, au moins depuis la fermeture des mines de charbon.

Oui, il ne faut pas se faire d'illusions : en supprimant 120.000 contrats aidés, ce sont bien autant d'emplois, ou peu s'en faut, que le gouvernement En Marche détruit.

En effet, à partir du moment où l'Etat cesse de financer tous ces emplois, les communes et autres collectivités (Départements, Régions, hôpitaux etc.) n'auront pas les moyens de payer à sa place : le gouvernement En Marche a décidé de réduire encore les dotations qui leur sont versées par l'Etat...

Dans les communes rurales et les petites villes comme Tulle, le risque est donc grand que les services fournis aux habitants soient amoindris. Ainsi, sur les neuf contrats aidés dont dispose à ce jour la Ville de Tulle (pour les écoles et pour le service d'entretien des espaces publics), quatre disparaîtront à la fin de l'année.

L'HÔPITAL TOUCHÉ LUI AUSSI

L'hôpital de Tulle va lui aussi perdre une partie des 25 contrats aidés qui contribuent à son fonctionnement. Et il n'est pas non plus en mesure de les financer lui-même.

Ce n'est pas tout. La disparition de nombreux contrats aidés va affecter également les associations. Et donc remettre en cause certaines de leurs activités, notamment à Tulle.

Dans notre département, ce sont au total une centaine d'emplois aidés que le gouvernement En Marche va supprimer. Ce qui signifie la suppression d'autant de chances pour des jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et d'accéder au marché du travail... Ce qui signifie, malheureusement, une centaine de chômeurs de plus en Corrèze.

DU NOUVEAU POUR LE STATIONNEMENT

Je vous parlerai plus longuement du stationnement dans un prochain numéro du Tulle Mag. L'équation est simple : la Ville n'a pas les moyens de financer la rénovation et la mise aux normes des parkings en silo et parallèlement la création d'un parking neuf dans le quartier de l'hôpital sans faire appel à la contribution des automobilistes et des usagers eux-mêmes.

Quand c'est gratuit, qui paye ? Les Tullistes.

Qui utilise les parkings de Tulle ? 60 % de non-Tullistes.

L'équité est un des piliers de la démocratie.



BERNARD COMBES,

MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

DRIING

Une rentrée au bon rythme

Effectifs, rythmes scolaires, restauration, investissements : le point sur une rentrée des classes réussie !

Le 4 septembre dernier, 950 élèves ont repris le chemin des écoles tullistes qui continuent à appliquer la semaine des 4,5 jours. Une volonté politique que la Ville espère pouvoir faire perdurer : « pour nous, cette réforme est satisfaisante, elle permet d'avoir un cadre périscolaire bien posé qui apporte une plus-value en termes d'activités culturelles et sportives. Elèves, parents et enseignants y ont trouvé leur compte » explique Dominique Grador, adjointe au maire en charge des affaires scolaires.

LA RESTAURATION AU CŒUR DES PRIORITÉS

« 75 % des élèves mangent à la cantine, nous devons leur proposer la meilleure qualité possible sans surcoût pour les familles » insiste Sandrine Taillefer, conseillère municipale en charge de la restauration scolaire. Les enfants sont beaucoup plus sensibles aux résidus de pesticides, c'est pourquoi 17 % des produits servis sont bios, et 25 % issus de l'agriculture corrézienne ». Les efforts portent sur l'utilisation des légumes frais (80 % des légumes), la lutte contre le gaspillage. Depuis cette année, la démarche environnementale se poursuit jusque dans les produits d'entretien, labellisés Ecolabel.

DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS

De nombreux travaux d'accessibilité et de mises aux normes ont été réalisés pour un montant de 350 000 €. A cela, s'ajoutent des aménagements pour sécuriser les abords du groupe scolaire Turgot, l'installation d'alarmes anti-intrusion et d'un climatiseur dans chaque école.

L'école numérique poursuit également son développement avec l'augmentation des débits des réseaux numériques, l'installation de vidéos-projecteurs interactifs dans les classes de maternelle et l'arrivée de tablettes numériques.



○ A l'école de l'Auzelou, on entame la journée par une petite comptine.

DÉPASSER LES FRONTIÈRES

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Dans le cadre de l'année France-Colombie, Mashikuna et Corrèze Environnement proposent différentes actions à Tulle.

Rendez-vous le 30 novembre à 15 h au cinéma Véo pour une plongée en Amérique latine : exposition, projection photos, débat, apéro... suivis à 18 h 30 par la projection gratuite du film *L'Etreinte du serpent* du réalisateur colombien, Circo Guerra. Le vendredi 1^{er} décembre, ce sera au tour du groupe MFQ d'animer la salle Latreille avec son jazz franco-colombien (participation libre). C'est un programme dépaysant que les organisateurs vous invitent à partager.

 **Contact : Mashikuna 05 55 27 31 78.**

Ça s'est passé à Tulle

EQUIPEMENT SPORTIF

Essai transformé pour la Ville

Les travaux du stade Alexandre-Cueille sont en partie terminés, les clubs et associations vont pouvoir réaliser leurs meilleures performances dans un complexe sportif digne des grandes équipes.



◦ Un lettrage rappelant le nom du stade sera apposé prochainement sur la façade.

La construction des nouveaux vestiaires vient en effet parfaire les travaux de modernisation du site engagés en 2016 par la municipalité : « le club-house donne entière satisfaction sur le plan fonctionnel, pratique et esthétique, souligne Jean-Louis Soulier, l'adjoint aux sports. Sa gestion a été confiée au SCT mais il bénéficie à l'ensemble des clubs utilisateurs du complexe. La construction des vestiaires permet maintenant de répondre aux besoins des sportifs et

à la demande de mise aux normes exigée par FFR. Il améliore le confort des équipes tullistes et surtout l'image de la ville auprès des visiteurs ». Ce nouveau bâtiment d'environ 350 m² se compose notamment de quatre vestiaires joueurs, de deux vestiaires arbitres, d'une salle de musculation (50 m²), d'une infirmerie et de douches publiques (hommes/femmes) pour les utilisateurs de la piste d'athlétisme. Deux nouveaux guichets de vente ont éga-

lement été créés afin de fluidifier l'entrée les jours de matchs.

Il faudra cependant attendre le début d'année prochaine pour que la rénovation des trois anciennes tribunes soit achevée : accessibilité, création de WC et mise aux normes.

Le budget global pour cette tranche de travaux s'élève à 1 170 000 € subventionnés à hauteur de 80 % (Europe 15 %, État 40 %, CNDS 15 %, CD 10 %).



STADE DE POUNOT

Depuis cet été, le Tulle Football Club accueille plusieurs entreprises sur son terrain ! Le but est de réaménager le club house et créer de nouveaux espaces : vestiaires arbitres, local anti-dopage, bloc sanitaire PMR. Ces travaux dureront jusqu'à la fin de l'année.

10^E ÉDITION


Le mois de l'Économie sociale et solidaire

Cet événement national a pour objectif de faire connaître les entreprises de l'ESS et leurs activités. Du 6 novembre au 6 décembre, ce sont ainsi plus de 150 manifestations qui seront organisées sur la Région Nouvelle-Aquitaine.

A cette occasion, le 7 novembre, à la salle Latreille, la Ville de Tulle accueillera la soirée d'inauguration officielle du Mois de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine. Cette soirée ouverte à tous sera placée sous le signe de l'échange et de la convivialité avec la présentation par le collectif du Mulet à Cinq Pattes d'un spectacle d'improvisation théâtrale.

Le Centre communal d'action sociale proposera ensuite une table ronde le jeudi 16 novembre à 14h30 au Théâtre des 7 Collines sur le thème : *L'Accès à la culture dans l'action sociale est-il superflu ou essentiel?* Un sujet actuel qui permettra de mettre en avant les initiatives locales, les partenariats et les coopérations développées sur le territoire.

L'accès à la culture pour tous, y compris pour les personnes en difficulté économique et sociale, représente un véritable enjeu. Parfois vu comme superflu ou secondaire au regard d'autres droits fondamentaux comme le logement ou l'emploi, le droit d'accéder à la culture et aux loisirs est un réel vecteur de communication, d'échange, de lutte contre l'isolement et de lien social.

 Spectacle : entrée gratuite, réservation au 05 55 79 09 01. Retrouvez le programme complet du Mois de l'ESS 2017 sur www.lemois-ess.org




SOLIDARITÉ

Le repas des aînés

Le traditionnel repas offert par le Centre communal d'action sociale aura lieu le samedi 20 janvier à 12 heures à la salle de l'Auzelou.

L'inscription au déjeuner devra être faite auprès du CCAS du 6 au 24 novembre. Il est ouvert aux Tullistes de plus de 67 ans qui souhaitent partager un moment de convivialité (sans conditions de ressources). Les personnes âgées qui souhaitent également bénéficier de l'aide de fin d'année devront se manifester durant cette période. Attention les horaires des inscriptions ont été modifiés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et le mercredi de 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

 Renseignements sur les conditions d'inscription et d'attribution auprès du CCAS de Tulle 05 55 21 73 18

RESTOS DU CŒUR

NOUVELLE CAMPAGNE D'HIVER

En novembre, les bénévoles de l'association se mobilisent une fois de plus pour venir en aide aux plus démunis.

Les Restos du Cœur accueilleront les bénéficiaires de l'aide alimentaire à partir du mardi 21 novembre. Le local sera de nouveau ouvert du mardi au vendredi, de 9 h 15 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 15. Les personnes y trouveront les produits nécessaires pour la composition de repas équilibrés ainsi que des vêtements, un accès informatique et surtout une écoute attentive. Les inscriptions auront lieu le jeudi 16 et vendredi 17 novembre, de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30.

 Chemin de la Solane, renseignements au 05 55 20 14 90



DES SOINS POUR TOUS !

L'Agence régionale de santé, la Ville de Tulle et Tulle aggro travaillent conjointement à l'élaboration d'un plan local de santé. Ce dispositif, qui sera mis en place d'ici à 2018, vise à réduire les inégalités dans l'accès aux soins et devrait permettre d'attirer de nouveaux médecins.

Les petits nouveaux



LA BRÛLERIE GAILLARDE

Jean-Claude Riber vous fait voyager sans passeport, juste avec son café. L'artisan torréfacteur initie le palais à une dizaine de variétés, toutes sélectionnées avec soin.

77 avenue Victor-Hugo
19000 Tulle
Tél. : 06 79 43 64 24

Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



LIBRAIRIE TRARIEUX

Papeterie, manuels scolaires, loisirs créatifs mais aussi beaux-arts (...) **Jean-Baptiste Combe**, le nouveau gérant et ses quatre salariés en connaissent un rayon. Ils se feront un plaisir de conseiller les clients parmi leurs 19 000 références.

100 Avenue Victor-Hugo
19000 Tulle
Tél. : 05 55 20 02 59

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



O' TARANTA

Corinne Bouyge ouvre son magasin dédié à la musique. Les passionnés comme les novices pourront y trouver des instruments et surtout disposer d'une salle de répétition et d'enregistrement ainsi que d'une salle de cours.

24 rue Jean-Jaurès
19000 Tulle
Tél. : 09 53 55 52 96

Ouvert du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Page Facebook O'Taranta.



L'ORANGE BLEUE

Un nouveau centre de remise en forme vient d'ouvrir à Tulle. Six coaches diplômés accompagnent les novices et les initiés dans la pratique du sport en salle : renforcement musculaire, cardio, cours collectif... vous allez adorer transpirer !

ZI Mulatet 31 Route de Brive
19000 Tulle
Tél. : 05 44 41 04 83

Ouvert lundi mardi jeudi
vendredi 10 h à 20 h, mercredi
17 h à 20 h et samedi 10 h à
12 h. Libre accès 6j/7 de 6 h à
23 h (option).



INAUGURATION OFFICIELLE

La nouvelle rue Jean-Jaurès a été inaugurée le 1^{er} septembre dernier en présence des élus, des partenaires institutionnels et des entreprises. Ce moment festif marque le début d'une nouvelle dynamique dans ce quartier.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CAFÉ OCCITAN

L'association Colline des Fages organise un café occitan

VENDREDI 20 OCTOBRE à 20 h
Maison de quartier,
HLM de la Chataigneraie

DÎNER-CONCERT

La chorale Carmina fête son 30^e anniversaire au cours d'un dîner-concert

VENDREDI 20 OCTOBRE à 19 h
Salle de l'UP-Marie-Laurent.

☎ Réservations au 06 95 65 09 10

EXPOSITION

La galerie Correz'art expose les peintures d'Alain Dentin

DU 4 AU 31 OCTOBRE
4 rue Felix Vidalin. Entrée libre et gratuite

LOTO ET REPAS

L'US Tulle Corrèze Basket propose :

LOTO : VENDREDI 10 NOVEMBRE à 20 h
Salle Latreille haut

REPAS : VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE à 19 h
Salle Marie-Laurent

☎ Renseignements et réservations :
06 13 82 37 64

EXPOSITION

La Nature au Féminin : Merian-Villepreux 20 artistes répondent à l'invitation de Anne Lan et exposent leurs œuvres.

DU 10 AU 23 OCTOBRE de 10 h à 19 h
Salle Latreille. Gratuit



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Attention piétons !

Depuis la rentrée, les abords des établissements scolaires Clemenceau, Edmond-Perrier et Sainte-Marie ont été en partie sécurisés par les services techniques de la Ville.

Barrières, passages piétons, arrêts-minute... en septembre de nouveaux aménagements ont vu le jour dans cette zone afin de favoriser la circulation et surtout la sécurité des piétons. Un projet élaboré en concertation avec les chefs d'établissements, les représentants des parents d'élèves et le service du domaine public qui a permis d'établir un plan d'aménagement cohérent. Les 800 mètres linéaires qui séparent Sainte-Marie du Collège Clemenceau ont donc été équipés : zones de dépose, passages piétons et signalétiques afin de sécuriser au maximum ce périmètre très fréquenté aux heures d'entrées et de sorties des élèves. Cette première étape de sécurisation va se poursuivre jusqu'à la fin de l'automne avec l'installation de barrières supplémentaires et de lampadaires spécifiques au niveau des passages piétons.



CAMPUS UNIVERSITAIRE

La signature de convention entre Tulle aggro et ses différents partenaires a permis d'acter le projet de transfert de l'IFSI, l'ESPE et Canopé dans le quartier de Souilhac. Le bâtiment 419 accueillera en septembre 2020 ses premiers étudiants.



UNE POULE SUR UN MUR

Une basse-cour dans le jardin

Avoir des œufs frais chaque matin au fond du jardin, impossible quand on vit en ville ? Hervé Ricca prouve le contraire et entend réveiller la fibre agricole qui sommeille en chaque Tulliste.

Rendez-vous le 4 novembre à 10h au CCS pour obtenir les informations pratiques sur la création d'un poulailler urbain : équipements, soins, espèces à privilégier, réglementation... l'agriculteur partagera tous ses trucs. Cette initiative originale permet à la fois de réduire ses déchets tout en consommant des œufs frais.

🍃 Gratuit, sur inscription auprès du service environnement 06 86 15 03 14. Plus d'infos sur www.ville-tulle.fr

j'aime
mon
QUARTIER

À BICYCLETTE

TOUT ROULE

Depuis quelques mois un local associatif a investi la rue de la Barrière. Une structure qui vend, répare ou loue des vélos de toutes sortes...

Une quinzaine de bénévoles s'active pour répondre aux demandes des cyclistes amateurs ou confirmés : balades, conseils d'utilisations et ateliers réparations. Un concept novateur que Laurent Hollécou, le président de l'association souhaite développer en proposant, au printemps, de la location de vélo pliant ou à assistance électrique puis, à la rentrée 2018, de la location étudiante pour les petits budgets. Tous en selle !

🍃 78 rue de la Barrière, 06 95 44 58 69 ou abicyclette.tulle@sub.fr
Ouvert le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Récupération de vieux vélos au local ou au garage alternatif zone de Mulatet.



VOITURES ANCIENNES

Une dizaine de véhicules de la célèbre marque Delage ont fait une halte à Tulle le mois dernier. Les équipages qui effectuent un périple en Corrèze ont été accueillis sur le quai Baluze par le Rétromobil Club, pour le plus grand plaisir des passants.



ANDRÉE EYROLLES

L'artiste s'est éteinte

Sur une colline de Tulle habitait une dame de théâtre, pleine de poésie et de tendresse. Comédienne et metteur en scène, Andrée Eyrolles était une figure de la scène théâtrale en Limousin.

Pour elle, le théâtre était d'abord un lieu de vie. Elle avait créé la compagnie Expression 7 et participé à l'aventure des Tréteaux du Limousin. Elle était à l'origine du festival de théâtre de rue Urbaka à Limoges. Son travail à Tulle débute dès 1967 où elle avait créé et dirigé le « Théâtre de Poche » dans le tout nouveau Centre Culturel et Sportif. En 2010, elle avait ouvert les portes de la maison héritée de son oncle « Chez Léonard ». Un lieu de rencontres et d'alchimie où elle proposait des spectacles auxquels chacun pouvait apporter sa touche de créativité.

 Retrouvez un hommage sur www.ville-tulle.fr, rubrique Actualités

PAUL MONS

Décès d'un témoin de juin 1944

« Le temps ne doit pas effacer l'histoire » disait Paul Mons. Son histoire, c'est celle d'un enfant de 8 ans dont le père, Henri-Julien, est pendu à Tulle le 9 juin 1944 par les SS de la division Das Reich.

Ce jour-là, Paul Mons a vu le pire de l'humanité ; il consacra toute sa vie à travailler au devoir de mémoire. Vice-président du Comité des martyrs de Tulle, président du Mémorial corrézien de la résistance, de la déportation et des martyrs, membre de la commission mémoire du Conseil départemental de l'ONAC-VG 19 et du Comité départemental des deux guerres mondiales, il témoignait sans relâche. Il avait publié deux ouvrages qui relatent avec précision le périple meurtrier de la division, notamment au travers de nombreux témoignages et documents inédits. En janvier dernier, il avait été fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite par François Hollande.



C'EST LA RENTRÉE !

La nouvelle promotion des élèves infirmiers a été accueillie pour la dernière fois par Jacqueline Chabut, la directrice de l'ISFI qui partira en retraite dans les prochains mois. Elle a tenu à rappeler aux nouveaux étudiants les points forts de cette formation professionnelle qui alterne stages et cours théoriques.

CONSEIL MUNICIPAL

Une nouvelle dynamique pour la seconde partie du mandat

La période de mi-mandat, c'est l'occasion de faire le point sur les actions réalisées et les enjeux à venir. C'est également le moment pour les élus de définir quelles seront les priorités et de s'organiser en conséquence. Aussi, au sein de la majorité, certaines cartes ont été redistribuées lors du conseil municipal du 19 septembre dernier.

LE PÔLE ENVIRONNEMENT RENFORCÉ

Jeanne Wachtel a été élue adjointe aux politiques durables et équitables et à la transition énergétique. Elle sera épaulée par Josiane Brassac-Dijoux, conseillère municipale à l'eau, l'assainissement, les déchets et la salubrité publique. Jean-Michel Claux devient conseiller municipal délégué à l'environnement urbain et au cadre de vie.

Ce pôle fonctionnera donc selon deux axes majeurs : la transition énergétique (politiques durables, déchets, mobilités douces) et d'autre part le cadre de vie (propreté urbaine, espaces verts).

UNE POLITIQUE JEUNESSE TOURNÉE VERS LES 18-25 ANS

Christelle Coursat étend son champ d'action avec une nouvelle délégation « Jeunesse, enseignement supérieur et professionnel et vie étudiante ». Avec la création d'un pôle universitaire dans le quartier de Souilhac, ce public sera au cœur des priorités. L'animation et la mise en réseau des étudiants constitueront un des enjeux de cette fin de mandat.

L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE CONSOLIDÉE

Stéphane Berthomier viendra conforter la délégation de Fabrice Marthon au commerce et à l'artisanat, en se consacrant à l'animation commerciale. Il interviendra également sur les espaces verts, la propreté urbaine et les relations avec les quartiers.

**NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LES FINANCES**

Alain Lagarde retrouve la délégation des finances qu'il maîtrise parfaitement puisqu'il en a eu la responsabilité de 2008 à 2014. Il sera secondé par Pierre Laurichesse qui ajoute la stratégie budgétaire à ses délégations actuelles.

SOUTENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE

La délégation des commémorations s'enrichit de deux nouvelles conseillères municipales : Laure Virefléau et Christiane Magry rejoignent Yves Juin qui leur transmettra son expérience dans ce domaine.

**PROMOTION 2017**

Rien de tel qu'une épreuve sportive pour nouer des liens ! Les étudiants ont participé à différentes activités lors de la journée d'intégration organisée par les éducateurs sportifs de la Ville.



● L'abattoir municipal en 1992. Dix-neuf agents étaient chargés de son fonctionnement. (Archives municipales de Tulle)

COMMÉMORATION

Le devoir de mémoire

Depuis cinq ans, la Ville en partenariat avec la médiathèque Éric-Rohmer et un collectif de citoyens rend hommage aux victimes du 17 octobre 1961.

Ce jour-là, à Paris, près de 20 000 Algériens manifestent pacifiquement contre le couvre-feu. S'ensuivra une répression sanglante et meurtrière. Afin de ne pas oublier ce drame, différentes actions auront lieu à Tulle :

- Exposition du 16 octobre au 17 novembre : *17 octobre-17 illustrateurs*, en mairie (salle des mariages) de 17 dessins originaux de Cabu, Charb, Tignous, etc.
- Mardi 17 octobre à 17h à la médiathèque : lecture de textes avec le collège Clemenceau suivi d'une projection.

HISTOIRE DE NOS RUES

L'abattoir municipal

Les premiers abattoirs sont construits en France à la suite du décret impérial du 15 octobre 1810 qui régit l'organisation de ces structures, désormais classées parmi les établissements insalubres. A Tulle, le projet de création d'un abattoir émerge en 1830.

Dans un premier temps, une construction est envisagée en aval de la Corrèze mais la municipalité porte finalement son choix sur un terrain situé à la Praderie, au lieu-dit Las Viradas. L'abattoir municipal ouvre le 20 juillet 1866 mais déjà l'établissement apparaît trop petit. Un projet d'agrandissement est alors adopté la même année. Les travaux s'achèvent le 18 avril 1884.

Vieillissant et inadapté, l'abattoir est reconstruit en 1939, juste avant que l'État ne décide, en 1945, d'apporter son soutien à la construction d'un nouvel établissement. Le 29 juillet 1949, le conseil municipal approuve l'adjudication des travaux de construction de l'abattoir rue du Docteur Valette, à Cueille. Ouvert en 1956, cet équipement municipal de 9 000 m² est relié à la voie ferrée ce qui facilite l'expédition des viandes.

L'ancien bâtiment de la Praderie est détruit en 1957. Le terrain fait alors l'objet d'un échange avec le Ministère de la Justice afin d'y transférer l'actuelle maison d'arrêt.

Malgré la réalisation de nombreux travaux de mise aux normes, de 1960 à 1980, l'abattoir est définitivement fermé le 1^{er} septembre 1990 puis détruit en 1992. Le 12 juillet 1999, une partie du terrain est vendue à la société McDonald's afin d'y bâtir un établissement de restauration rapide. La même année, le Groupement d'exploitation hydraulique (GEH Dordogne) installe ses bureaux sur le reste de la parcelle.

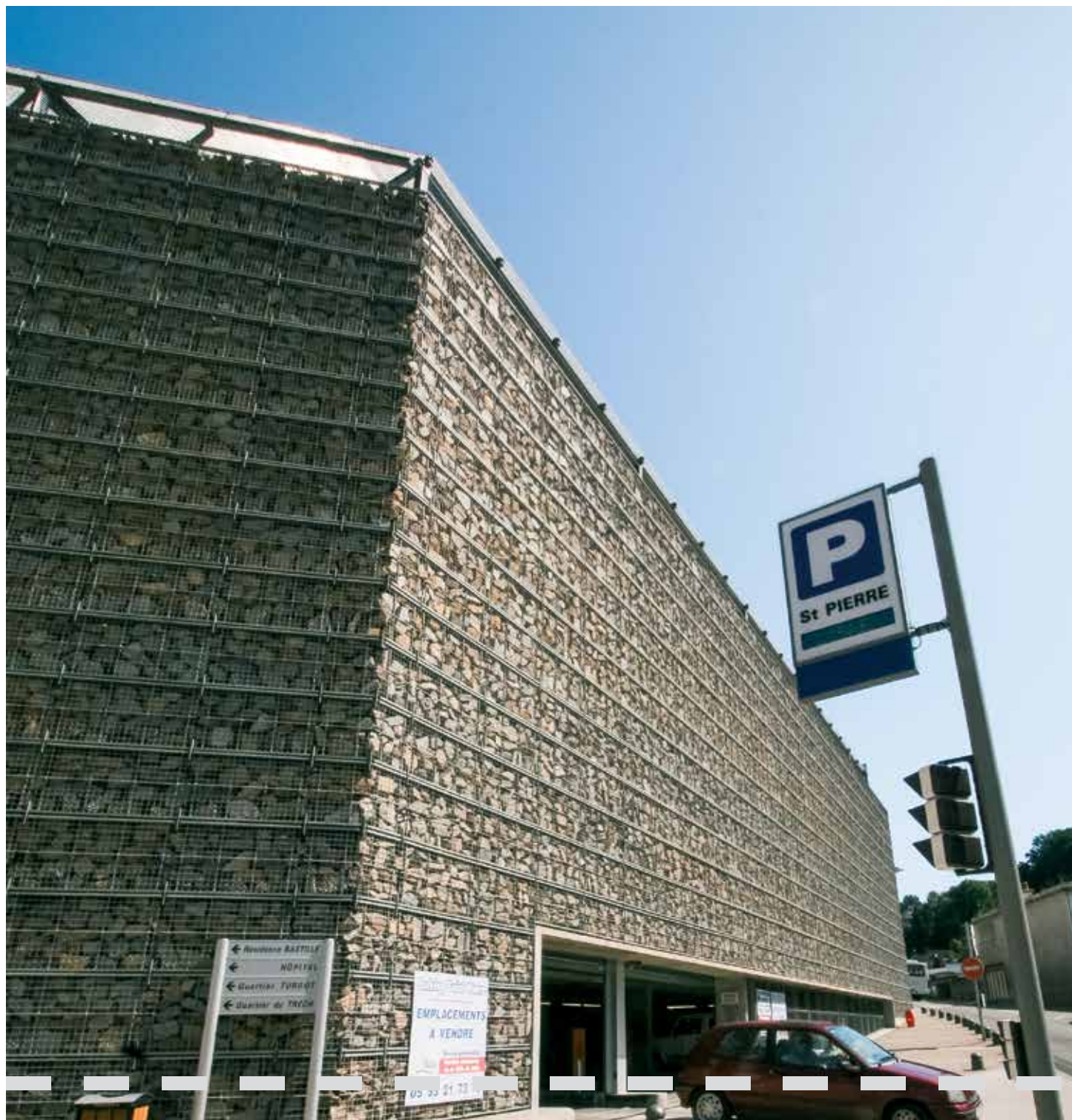
🍃 Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ?
Contactez les Archives municipales au 05 55 21 73 02



JOURNÉES DU PATRIMOINE

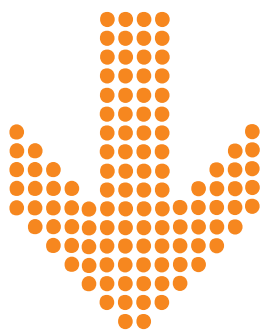
Les membres du Rétromobil Club ont réalisé le nettoyage du bloc moteur du triporteur Maugein sous le regard curieux du public. Cette nouveauté a permis d'animer différemment les visites du Pôle accordéons.

(Photo Karine Lhomme)



STATIONNEMENT : CE QUI VA CHANGER

Nouveaux horodateurs, pose de barrières aux entrées des parkings de surface, mise en sécurité des parkings silo... le stationnement à Tulle change progressivement afin de respecter le cadre réglementaire et surtout d'optimiser la circulation en centre-ville. Cette nouvelle politique de stationnement a pour ambition la revitalisation du centre-ville.



2018 : RÉNOVER ET METTRE AUX NORMES

Chaque jour, Tulle double sa population. En moyenne 13 000 véhicules entrent et sortent quotidiennement de la ville-préfecture. Les usagers de la route, pour la plupart, résident sur l'agglomération mais aussi au-delà (Brive, Égletons, Argentat...) et viennent travailler dans notre cité. Pour absorber ce flux automobile, il existe plus de 3 000 places de stationnement, en dehors des parkings privés. Des ouvrages qu'il faut sécuriser, contrôler et surtout entretenir.

DES PARKINGS SILO PAYANTS

Tulle fait encore partie des rares villes dans lesquelles le stationnement dans les parkings silo est gratuit. Ces parkings ne répondent plus à aucune norme de sécurité. Si elle veut continuer à les exploiter, elle n'a pas d'autre choix que d'en faire payer l'accès. Plusieurs pistes ont été évoquées avant d'envisager cette option : la réhabilitation,

estimée entre 350 et 500 000 € par parking, mais que la Ville seule n'est pas en mesure de financer ou encore la fermeture totale de ces équipements qui supprimeraient environ 800 places. «La mise en paiement des ouvrages couverts va permettre d'autofinancer les travaux et donc de ne pas grever le budget de la Ville», explique Arnaud Dalesme, le responsable du Service du domaine public en charge du dossier. Les recettes d'exploitation permettront d'envisager de financer la construction d'un 4^e ouvrage couvert dans le quartier de l'hôpital actuellement saturé.

À partir du 1^{er} janvier 2018, un programme de réfection va être engagé afin de réhabiliter entièrement les parkings couverts. Dans un premier temps, cela concernera Saint-Pierre (281 places), puis Péri (306 places) et pour finir celui du Pas Roulant (240 places). Un diagnostic a été établi par les services municipaux afin de proposer un planning d'interventions cohérent et fonctionnel. En fonction de la nature



• Un agent du SPIC répond aux sollicitations des usagers grâce à un système de visiophonie.

*Les abonnements voirie seront
maintenus pour les particuliers
et les professionnels*

des travaux, le parking Saint-Pierre pourra être partiellement ou totalement fermé durant le dernier trimestre 2017. Trois mois de travaux seront nécessaires pour une mise aux normes du bâtiment. Lors de sa réouverture, celui-ci sera payant, équipé d'un système de barrière qui contrôlera les entrées et les sorties de véhicules.

Du personnel dédié à la gestion de ces parkings accueillera le public au sein du parc de stationnement.

UNE NOUVELLE ENTITÉ : LE SPIC

Le Service Public Industriel et Commercial (SPIC) a été créé en

septembre dernier dans le but d'assurer la gestion des parkings silo et l'exploitation des parkings de surface équipés de barrières. Ce nouveau service en régie (tout comme l'eau et la cantine) va permettre à la municipalité d'entreprendre des travaux dans des délais raisonnables et surtout de conserver la gestion de ses infrastructures. Celui-ci sera composé dans un premier temps de quatre agents qui assureront la gestion, la sécurité et l'accueil dans ces ouvrages.

A partir du 1^{er} janvier 2018, ils seront présents physiquement au parking Saint-Pierre afin de délivrer les abonnements et de répondre aux ques-

LES CHIFFRES / CLÉS

1543

PLACES GRATUITES À TULLE
CONTRE 1503 PAYANTES
EN JANVIER 2018

300 000

EUROS SERONT EMPRUNTÉS
PAR LE SPIC AFIN DE RÉALISER
LES TRAVAUX DU PARKING
SAINT-PIERRE

50

PROCÉDURES RELATIVES
AUX VOITURES VENTOUSE
ONT ÉTÉ ÉTABLIES PAR LE SDP
DEPUIS JANVIER

25

APPUIS À VÉLO VONT ÊTRE INSTALLÉS
PROCHAINEMENT EN VILLE

40 %

SEULEMENT DES CONDUCTEURS
PAYENT DE MANIÈRE EFFECTIVE
LEUR STATIONNEMENT

RENCONTRE AVEC UN , ÉLU



FABRICE MARTHON,
ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA TRANQUILLITÉ
ET À LA SÉCURITÉ URBAINE

TULLE MAG : *Quelle est problématique du stationnement à Tulle ?*

FABRICE MARTHON : Aujourd'hui nous avons un problème de rotation des véhicules et de fluidité sur les axes de circulation, notamment en centre-ville. De plus, les trois parkings en silo ne garantissent plus les règles de sécurité et de confort auxquels les usagers peuvent s'attendre. Tulle est une exception dans ce domaine et ses infrastructures ne fournissent pas les services minimums comme par exemple l'éclairage, la signalétique, la sécurité, la surveillance... Nous bénéficions de dérogations mais en cas de problème une fermeture immédiate serait exigée, ce qui priverait les usagers d'un nombre important de places de stationnement.

TULLE MAG : *Quels sont les objectifs de la nouvelle politique de stationnement ?*

FABRICE MARTHON : Le but est avant tout de maintenir et d'améliorer le dispositif existant dans sa globalité : stationnement voirie, parkings silo, tarification... en centre-ville comme sur les axes périphériques. Un choix politique qui nous oblige à nous demander comment nous gérerons nos ouvrages à l'avenir ? A partir du 1^{er} janvier 2018 (loi Maptam) la dépénalisation du stationnement payant entre en vigueur et nous oblige à revoir notre tarification au niveau du stationnement voirie avec, entre autre, la suppression des zones bleues et rouges et l'application de nouveaux tarifs. La mise en place des 30 minutes gratuites est une des étapes de cette nouvelle politique, elle permet de favoriser la rotation des véhicules et surtout de répondre aux pratiques des usagers tout comme le maintien des plages de gratuité entre 12 h et 14 h ainsi que les samedis toute la journée.

TULLE MAG : *Que permettra ce nouveau mode de gestion ?*

FABRICE MARTHON : La Ville a fait le choix de reprendre en régie tout comme les cantines ou l'eau la gestion des parkings en silo. Nous voulions conserver la main sur ces ouvrages afin de contrôler la tarification ainsi que leur utilisation. Nous souhaitons avant tout que les parkings couverts soient confortables, agréables et sécurisés. Les travaux puis la mise en paiement de ces structures permettront de financer à terme un nouveau parking dans le quartier de l'hôpital. Il faut rappeler que la plupart des utilisateurs de ces ouvrages en semaine ne sont pas tullistes et que finalement seuls ces derniers en supportent la charge. Ce sont désormais les usagers des parkings qui s'acquitteront d'un paiement ; le but n'est pas que la municipalité fasse du profit mais bien de participer à l'entretien et à la surveillance des équipements. Notre volonté est de laisser une situation pérenne à ceux qui viendront après nous.



○ 2018 : la fin des voitures accidentées qui squattent les emplacements dans les parkings silo.



○ Les agents du SDP sécurisent les chantiers en ville.

tions des usagers. Les tarifs des parkings couverts s'échelonnent sur la base d'un 1 € TTC/heure. Plusieurs formules d'abonnement seront proposées : journée (21 €/mois à 252 €/an), jour et nuit (30,50 €/mois à 365 €/an), nuit (15 €/mois à 180 €/an), ce qui représente 1 € par jour sur un an.

LA RÉFORME DES AMENDES DE STATIONNEMENT

La réforme du stationnement payant sur la voirie entrera aussi en vigueur au 1^{er} janvier 2018. La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles (MAPTAM) oblige les collectivités à redéfinir leur tarif de stationnement et à fixer un forfait de post-stationnement (FPS). Auparavant, l'utilisateur s'acquittait d'une

CALENDRIER OPÉRATIONNEL DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT

2016	2017	2018	2019
<ul style="list-style-type: none"> Pose des nouveaux horodateurs Travail autour de la nouvelle politique de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> Barriérage Souletie Création du SPIC Début des travaux St-Pierre 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de St-Pierre et mise en paiement Début des travaux Gabriel-Péri 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de Gabriel-Péri et mise en paiement Début des travaux Pas-Roulant

Depuis le 1^{er} octobre, les premières 30 minutes de stationnement sont gratuites.

amende pénale de 17 € en cas d'absence ou de dépassement du ticket horaire. Désormais, la loi prévoit que ces comportements ne constitueront plus des infractions. L'utilisateur devra donc payer une redevance, fixée à 25 € à Tulle, qui correspond au tarif d'occupation du domaine public.

Les zones bleues et rouges vont également disparaître au profit d'une zone tarifaire unique. Celle-ci se décomposera en stationnement de moyenne durée ou de courte durée. La mise en place des 30 minutes gratuites sur la voirie au début de la

période de stationnement sera prise en compte dans le tarif horaire.

Exemples : M. Dupont doit récupérer un colis dans l'avenue Victor-Hugo, il renseigne sa plaque d'immatriculation et retire un ticket à l'horodateur. Il bénéficie des 30 minutes gratuites pour effectuer sa course. Il n'a donc rien à payer.

Mme Faure a un rendez-vous médical et compte faire ensuite quelques courses en centre-ville. Elle s'acquitte d'1h de stationnement, à laquelle s'ajoutent automatiquement 30 minutes gratuites. Elle bénéficie donc

d'1h30 de stationnement au total.

La nouvelle grille tarifaire permettra de respecter le cadre réglementaire mais aussi de faciliter la rotation des véhicules en luttant contre le phénomène des voitures ventouses que l'on rencontre en centre-ville.

Avec ce nouveau dispositif, la Ville dispose désormais de leviers d'action visant à faire du stationnement un outil efficace au service de la mobilité urbaine, d'un meilleur partage de la voirie, d'une amélioration du cadre de vie et notamment de la qualité de l'air.

LES INFOS EN PLUS

LE SERVICE DU DOMAINE PUBLIC

Ce service municipal est chargé d'organiser, de gérer et d'intervenir sur l'ensemble du domaine public dès lors que celui-ci doit être occupé à titre public ou privé.

Les huit agents contrôlent l'occupation de l'espace public et assurent aussi la sécurité des manifestations (sportives ou culturelles), les déménagements, les marchés et le stationnement (payant et gratuit). Ils sont en charge du suivi des chantiers qui ont lieu sur la voie publique (respect de la réglementation) et un neuvième agent rédige les actes administratifs (arrêtés, facturation...). Beaucoup pensent à tort que ce service passe son temps à verbaliser, or la surveillance du stationnement ne représente qu'une partie du quotidien des agents.

SDP : 05 55 26 64 61 ou sdp@ville-tulle.fr



UNE JOURNÉE RÉUSSIE



Durant la fête des associations, les petits et les grands ont fait le plein de sensations fortes grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles.



C'EST DU SPORT!



Juste après la rentrée, les élèves du primaire se sont initiés à différentes disciplines sportives, histoire de se dégourdir les jambes. Succès pour le stand du lancer... de fusée.

QUAND LES *Tullistes*



« MIRACLE »



La troupe russe s'est produite à la rentrée devant les enfants de Turgot, Clément-Chausson, Auzelou et du Chambon qui participent aux ateliers de découverte de la langue avec l'association Amitié Droujba.



ACCORDÉON PASSION



Les Motivés ont une nouvelle fois mis le feu sous le chapiteau des Nuits de Nacre pour célébrer comme il se doit le 30^e anniversaire du festival.

ils l'ont fait!



SACRÉ PERFORMANCE



En petite foulée mais toujours motivés, les enfants ont été les premiers à mouiller le maillot lors des Foulées tullistes Patrick-Perrier.



LES J.O. DE L'ENDURO



Les participants à cette compétition ont fait une halte au terrain de la cible à Tulle pour le plus grand plaisir des amateurs de motocross.

FONT VIBRER LEUR ville



TULLE FOOTBALL CLUB



L'équipe B a remporté la deuxième édition du Trophée des Champions sur le score sans appel de 5 buts à 0 contre l'ESA Brive. (photo Carlos Matias)



JOURNÉES MOBILITÉ ET HANDICAP



Quelques Tullistes se sont prêtés au jeu et ont pu constater que circuler un jour de marché à la gare n'était pas aisé pour les personnes en situation de handicap (voitures mal garées, circulation, stands..).

Les rendez-vous

14 - 15 OCTOBRE

TULLE VINTAGE FESTIVAL *

Salle de l'Auzelou. 5 €, GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS
vintagetullefestival@gmail.com ou 06 89 44 04 06

16 OCT. - 17 NOVEMBRE

17 OCTOBRE-17 ILLUSTRATEURS

Exposition, salle des mariages de la mairie.
Détails page 12 de ce magazine. GRATUIT

MARDI 24 OCTOBRE

DON DU SANG

De 14h30 à 19h30, salle Latreille.
www.dondusang.net

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

COLABS

Exposition, Cour des arts. ENTRÉE LIBRE
05 44 40 97 37

26 OCT. - 4 NOVEMBRE

Ô LES CHŒURS

Salle de l'Auzelou.
elizabethmydear.fr ou 06 73 39 33 07

28 OCT. - 12 NOVEMBRE

FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

Salle Latreille. Entrée libre
www.photoclubaspttulle.com

MARDI 7 NOVEMBRE

MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Programme en page 6 de ce magazine.

JEUDI 16 NOVEMBRE

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Au Pôle bois, Puy Pinson.
Ateliers, conférence toute la journée. GRATUIT

MERCREDI 22 NOVEMBRE

DON DU SANG

De 8h à 13h30, salle Marie-Laurent.
www.dondusang.net

MERCREDI 22 NOVEMBRE

FRANCE PROFONDE

20h30, théâtre des 7 collines. 5 € - 21 €
www.septcollines.com

VENDREDI 24 NOVEMBRE

PÉDOPHILIE : COMPRENDRE POUR MIEUX PROTÉGER

20h, salle Latreille. Projection et échange. GRATUIT
etincelles19@orange.fr

JEUDI 30 NOVEMBRE

JOURNÉE MONDIALE DE L'AVC *

Ouvert à tous. GRATUIT

30 NOV. - 1^{ER} DÉCEMBRE

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Programme en page 4 de ce magazine.

4 OCT. - 2 DÉCEMBRE

L'ŒIL DE TIGRE *

Exposition, médiathèque Éric-Rohmer. ENTRÉE LIBRE
05 55 20 21 48

8 - 9 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON 2017

Place Gambetta.
www.ville-tulle.fr

13 OCTOBRE - 24 FÉVRIER

ARMAND CHASSAING *

Exposition, musée des Armes. ENTRÉE LIBRE
culture.ville-tulle.fr

TULLE VINTAGE FESTIVAL

14 & 15 OCTOBRE



L'association CANAP organise pour la 2^e année consécutive le rendez-vous des nostalgiques des années 50. Tout le week-end vous seront proposés : concours de look retro, stands divers (vêtements, déco, disquaire...), food truck, jeux (flip-pers, jeux en bois), exposition de voitures anciennes, concerts...

5 €, gratuit pour les moins de 16 ans. Salle de l'Auzelou et des Lendemains qui Chantent, avenue du Lieutenant-Colonel Faro 19000 Tulle. vintagefestival@gmail.com ou 06 89 44 04 06

ARMAND CHASSAING

13 OCTOBRE AU 24 FÉVRIER



L'exposition met en lumière le parcours et l'engagement combattant de ce jeune militaire, du maquis à la Libération, à travers différents objets transmis par Laurent et Patrick Chassaing, ses fils. Ces derniers ont entrepris un travail de recherche qu'ils souhaitent partager.

Musée des Armes, 1 rue 9 juin 44 19000 Tulle. Ouvert tous les jours sauf le dimanche et lundi de 14 h à 18 h. Entrée libre

JOURNÉE DE L'AVC

30 NOVEMBRE



Cette année, le Centre Hospitalier souhaite sensibiliser le public à la vie à domicile après un AVC. Pour cela, il propose plusieurs temps forts notamment la conférence de Philippe Meynard, victime d'un AVC, qui témoignera sur cette maladie.

Centre Hospitalier de Tulle et Conseil départemental. Ouvert à tous, gratuit

L'ŒIL DE TIGRE

4 OCTOBRE - 2 DÉCEMBRE



Il y a un siècle, un être mystérieux et pervers a semé le trouble dans la ville préfecture avec des lettres anonymes. A l'occasion de cet anniversaire, la médiathèque propose au public de découvrir des documents inédits ainsi que des pièces originales du dossier d'instruction.

Hall d'exposition, Médiathèque Éric-Rohmer 19000 Tulle. Entrée libre www.mediathèque.tulleaggllo.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE**AGIR POUR QUE TULLE
RESTE UNE VILLE
ATTRACTIVE ET SOLIDAIRE**

L'association des petites villes de France (moins de 25 000 habitants) a récemment tenu ses assises. Le constat est sans appel : les villes moyennes souffrent. Le phénomène est connu mais il s'accélère. Le plus visible est la fermeture des commerces mais il y a d'autres signes comme la dégradation du logement ou la montée des petites incivilités. Tulle est concernée, avec ses particularités en plus : nos 7 collines qui en font le charme mais aussi sa complexité, notre localisation dans un territoire magnifique mais peu peuplé, notre proximité avec Brive à la fois atout et contrainte. Pourtant, et sans être d'un optimisme béat et déplacé, reconnaissons que notre ville s'en sort plutôt mieux qu'ailleurs où le contexte est plus favorable. L'activité économique se maintient et même repart, la vie associative, culturelle et sportive y est riche, le commerce souffre mais il a des ressorts, le déclin démographique est stoppé, la ville est bien équipée... Cela est dû à l'effort des Tullistes et aussi à la volonté de la majorité municipale : notre méthode est faite de propositions claires, de concertation pour rassembler les Tullistes et ensuite de décisions.

Déterminés, nous continuerons à agir pour que Tulle vive et reste attractive. La ville va s'embellir avec les projets du haut du Trech pour relancer ce quartier historique. Nous allons également lancer, avec l'agglomération, une opération d'amélioration de l'habitat, poursuivre les lourds travaux de rénovation de l'assainissement et de mise à niveau de la voirie, soutenir l'économie, les entreprises et le commerce avec les nombreux dispositifs de notre grande région, aider les démarches des associations de commerçants, veiller scrupuleusement au maintien de l'emploi public ou de l'hôpital, associer plus encore les Tullistes avec la démocratie participative dans tous les quartiers autour d'élus référents afin de traiter rapidement les petits soucis et promouvoir les actions citoyennes (« consommer local »).

Notre majorité est de gauche. Nous voulons maintenir une organisation sociale juste et empêcher la mise en place d'une forme de libéralisme, qu'il soit assumé (à droite) ou déguisé (comme on le voit depuis quelques mois). Ce libéralisme, qui finit toujours par donner raison au plus fort, n'est pas compatible avec la fragilité de notre territoire qui a, chevillée au corps, l'idée que l'on gagnera ensemble et en associant le plus grand nombre. Nous ne l'oublions pas pour continuer à agir pour Tulle et pour vous.

**PASCAL CAVITTE**Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme,
au Logement et au Patrimoine**OPPOSITION MUNICIPALE****LA MAJORITÉ
À HUE ET À DIA**

Effets collatéraux tardifs des élections législatives, la rentrée municipale tulliste a été marquée par un éclatement de la majorité de gauche « façon puzzle » pour pasticher Michel Audiard. Le Maire de Tulle, candidat malheureux à la députation, avait mal digéré que certains membres de son équipe soutiennent effrontément le candidat d'En marche. La vengeance politique étant un plat qui se mange froid, il a de ce fait écarté de ses fonctions le Maire-adjoint chargé des finances. Ce geste n'était pas nécessaire et encore moins juste. Les soutiens de Macron n'ont pas caché que l' élu du canton de Tulle avait désespérément cherché à s'accaparer l'investiture du parti de l'actuel Président. Refusé puis écarté, il a dû boire jusqu'à la lie l'amer breuvage de la défaite socialiste.

A TOUS LES VENTS

De ce fait, l'ancienne maire-adjointe chargée des finances siège désormais à nos côtés, dans les courants d'air dos à la porte du Conseil municipal. Elle ne restera pas longtemps isolée car d'autres membres devraient à l'avenir la rejoindre. De nombreux élus appartenant à la Majorité ont banqueté à la permanence d'En Marche, dans le Trech à l'annonce des résultats du second tour. La purge devrait se poursuivre...

HOMMAGE UNANIME

L'Opposition souhaite rendre un hommage soutenu à la « congédiée-démisionnaire ». A la Commission des Finances, cette dernière a toujours cherché avec obstination à juguler la dette protéiforme, le legs toxique des emprunts Dexia. Nous voulons saluer son expertise, sa volonté de transparence. A mi-mandat, notre ville se prive d'un élu de premier plan dans sa gouvernance. Cette téméraire ne voulait-elle pas aussi s'attaquer au clientélisme associatif qui coûte chaque année un million d'euros au budget !

**MÉCATEP POSTURES
ET IMPOSTURES**

Il y a peu, nous avons appris que l'ancienne société industrielle implantée à Mulatet, l'entreprise Mécatep, va investir sur son nouveau site de Terrasson jusqu'à 1,5 M d'euros. Pour cela, elle recevra de la région Nouvelle Aquitaine une subvention de 250 000 euros. C'est encore là un camouflet cinglant pour le Maire de Tulle. Il se targuait naguère d'étendre son pouvoir afin de sanctionner un « patron voyou ». Aujourd'hui, ce chef d'entreprise crée des emplois loin du bassin de Tulle. Quel gâchis !

**LES ÉLUS
DE L'OPPOSITION
TULLISTE**

Infos sociales

PASS' SPORT CULTURE 6 / 25 ANS

Le Pass' Sport culture est un coup de pouce financier qui aide les jeunes Tullistes entre 6 et 25 ans (sous conditions de ressources) à pratiquer une activité sportive ou culturelle tout au long de l'année.

Centre communal d'action sociale
25 quai Gabriel Péri
Maison de la solidarité, 3^e étage
05 55 21 73 18



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.ville-tulle.fr
ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi :
de 8h30 à 19h
sans interruption
- Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES
Les emballages recyclables sont collectés le **mercredi matin**. Pensez à sortir vos sacs jaunes le mardi soir.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuit pour les particuliers.
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée le jeudi.

www.tulleagglo.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag*? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 127 - octobre-novembre 2017

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2017

ELIZABETH MY DEAR PRÉSENTE

LES
CHŒURS #21
CONCERTS
EXPOS
CINE
WORKSHOPS...

26 OCT. > 4 NOV.
TULLE (19)

GAUVAIN SERS
YANISS ODU
ZOUERIS MARACAS
LUDWIG VON 88
PANDA DUB
MARS RED SKY
BURNING HEADS
RAOUL VIGNAL
GOVRACHE
RYON

CONTACTS : 06 73 39 33 07 - FACEBOOK.COM/EMDOLC

licences n°2/1035242 et 615/1055243 - Impression : Berger Papers.com / Création graphique : calstudio.com



Avec le soutien d'Alain Baley, ancien député de la Corrèze.